

SAUVONS L'ENSEIGNEMENT DU LATIN ET DU GREC EN FRANCE

À la rentrée 2012, plus de 500 000 élèves étudiaient le latin ou le grec. Ce chiffre témoigne de l'intérêt profond des élèves et des familles pour ces enseignements qui sont le fondement de savoirs multiples, consacré par la nouvelle dénomination de ces matières dans l'enseignement : *Langues et cultures de l'Antiquité*.

UN ENRACINEMENT PROFOND DANS LA CULTURE SCOLAIRE.

Une maîtrise linguistique. Le latin et le grec aident à maîtriser non seulement la langue française mais aussi les nombreuses langues vivantes nourries par ces langues mères. Le latin et le grec donnent ainsi accès à la compréhension précise et fine du vocabulaire, à toute l'étymologie du langage savant international, et à un système original de pensée et d'expression.

Une base culturelle. Les programmes de français, d'arts et de sciences humaines, au collège comme au lycée, mettent l'accent sur les liens qui unissent la culture moderne et contemporaine aux œuvres fondamentales de l'Antiquité. Quant aux élèves, ils constatent eux-mêmes que le latin et le grec les ouvrent à la réflexion scientifique, politique et philosophique.

Un esprit humaniste. Plus largement encore, le latin et le grec sont des langues de culture qui permettent d'appréhender l'identité européenne et d'intégrer des jeunes d'origine étrangère. Ces sources de notre passé contribuent ainsi à la formation du sens historique et du jugement, par l'apprentissage à la fois de la distance et de la proximité.

MAIS L'ADMINISTRATION FRAGILISE SOURNOISEMENT CES ENSEIGNEMENTS

À la veille de la rentrée 2013, et en dépit des promesses faites à la CNARELA à la rentrée 2012, on assiste à une éradication de l'enseignement du latin et du grec sur le terrain et à tous les niveaux, du collège à l'université jusqu'aux concours de recrutement.

Un statut fragile. Les textes officiels qui semblent protéger ces savoirs et cette formation, en ce qui concerne les horaires, le suivi et la sanction au baccalauréat, ne sont que des leurres. Le latin et le grec sont dans les cursus scolaires des matières optionnelles, et à ce titre souffrent d'une véritable déréglementation que l'autonomie des établissements ne cesse d'accroître. Les horaires hebdomadaires ne sont pas respectés, les options sont soumises à une logique comptable drastique, et les sections sont même parfois directement supprimées par les rectorats.

Au collège, l'inscription en 5e (la première année de latin) ou en 3e (la première année de grec) peut être refusée, les classes comportant un *numerus clausus* variable selon les académies.

Au lycée, le latin et le grec, pourtant théoriquement accessibles dans les lycées généraux à tous les lycéens de toutes séries jusqu'au baccalauréat, sont très souvent délibérément sacrifiés par l'administration, par mesure d'économie.

Dans l'enseignement supérieur, la recherche se trouve ainsi sérieusement compromise et le rayonnement culturel de la France en pâtit.

Une éradication silencieuse s'installe ainsi. Au fil des obstacles récurrents, l'effectif des élèves qui veulent étudier le latin ou le grec baisse ainsi graduellement du collège au lycée. L'égalité républicaine devant l'instruction est rompue, et force est de constater que l'injustice sociale, culturelle et géographique est criante.

Un recrutement désorganisé des professeurs. La formation secondaire des élèves devenue ainsi lacunaire et inégalitaire, le nombre des candidats aux études universitaires et aux concours de lettres classiques (français, latin et grec) diminue régulièrement. Le ministère vient de s'en saisir pour modifier le recrutement des professeurs de lettres : le concours du CAPES de lettres classiques est fusionné avec celui de lettres modernes, sans garantie de la préservation de postes spécifiques.

L'enseignement du latin et du grec en France est donc menacé.

CETTE SITUATION DOIT CHANGER.

Nous vous demandons de faire respecter et appliquer, dans les instances qui sont les vôtres, les textes officiels concernant le latin et le grec et de prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver la transmission équitable de savoirs et de cultures irremplaçables dans un monde qui a besoin d'esprits riches, libres et inventifs.